SAISON HIVERNALE 2026 - 2027

Port du Masque et Infections Respiratoires Aiguës (IRA) Comment s'y retrouver ?

Port du masque dans les ES et ESMS *MARS du 04/11/2026 relatif à la prévention des IRA*

Recommandation permanente

Personnes symptomatiques ou au contact de personnes symptomatiques et professionnels à risque de formes graves (sur avis de médecine du travail).

Recommandation forte

(Sur décision du responsable d'établissement)

Sur toute l'Occitanie ou localement* :

- En phase épidémique de bronchiolite ou de grippe
- Lorsque les indicateurs Covid-19 augmentent (cas groupés en ESMS ou hospitalisations)

Obligation

(Sur décision du responsable d'établissement)

Sur l'Occitanie, lorsque le **seuil d'alerte** des IRA basses aux urgences est **franchi**.
Cet indicateur est disponible dans les bulletins régionaux de Santé publique France Occitanie.

Circuit de communication

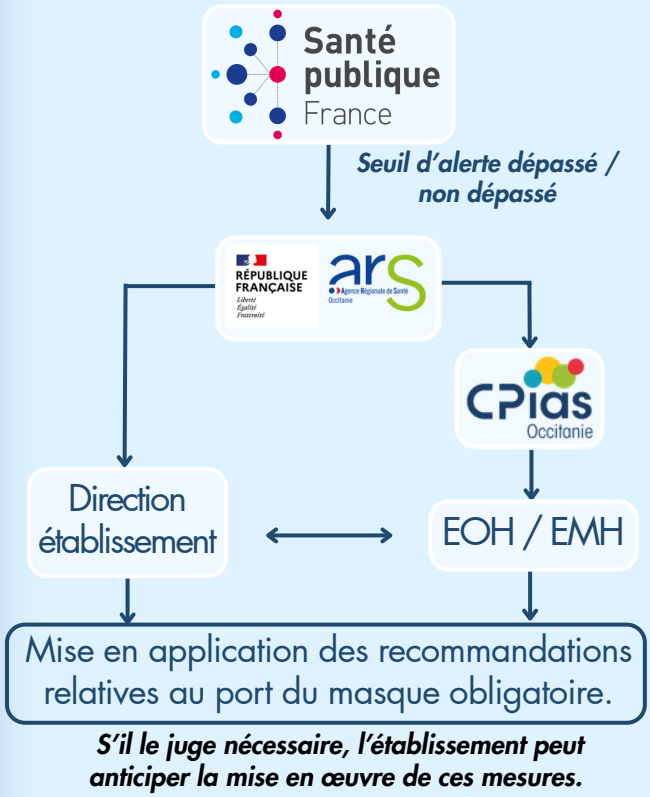

S'il le juge nécessaire, l'établissement peut anticiper la mise en œuvre de ces mesures.



Nos affiches à destination des patients et des soignants

Pour suivre les évolutions épidémiologiques de notre région :

Le bulletin de Santé Publique France en Occitanie

Diffusé chaque semaine, il permet de suivre les tendances épidémiologiques des IRA et de chaque pathologie respiratoire responsable d'épidémies hivernales : la bronchiolite, la Covid-19 et la grippe.

Accessible en ligne !

Pour s'abonner

*L'open-data : Odissé

Pour accéder à des données détaillées sur les IRA par région et département.

CPias Occitanie